

Conformité à la directive CSRD et aux normes ESRS : se préparer aux nouvelles obligations - BFCD

Code produit : BFCD

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0,00 € HT

Eligible DDA : non

Public :

Toute personne souhaitant de
mettre en conformité avec la
CSRD

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Comprendre les attentes de la CSRD
- Maîtriser les nouvelles normes ESRS
- Structurer sa démarche pour anticiper et répondre aux exigences de la CSRD

Programme de la formation

1-Contexte et cadre réglementaire de la CSRD

-
- Principaux enjeux de la finance durable
 - Contexte européen de la CSRD
 - Champ d'application et éléments clés de la CSRD
 - Conséquences pratiques de la CSRD pour les banques et les assurances
 - *Cas pratiques*

2-Normes ESRS

- Normes ESRS : contenu et application
- Analyse des nouvelles obligations de reporting
- Impacts pour les entreprises concernées
- *Etudes de cas pratiques et exemples concrets*

3-Développer des indicateurs de performance

- Intégrer les critères ESG dans ses décisions d'investissement
- Lister les outils et indicateurs pour suivre et mesurer la durabilité
- Communiquer efficacement sur ses actions de durabilité
- *Atelier : lister et intégrer les critères ESG dans ses activités (selon les métiers représentés)*

4-Plan d'action pour se mettre en conformité

- Etapes pour se conformer à la CSRD
- Adopter les bonnes pratiques de stratégies de mise en œuvre
- Anticiper les évolutions futures
- *Atelier : élaboration d'un plan d'action de mise en conformité*

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Réalisation de cas pratiques
- Ateliers

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.